

1704 – Mellé - Désormais, on ne badine plus avec le Saint-Esprit

http://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/ark:/49933/tht0gb5mnjff/166962/6

Transcription :

*Le 29ème jour de juin, fête de Saint Pierre arrivant au 7ème dimanche après la Pentecôte, Messire Nicolas Le Conte Sieur de Sainte Croix, procureur fiscal de Montorin¹ étant condamné par arrest du Parlement du 7ème avril 1704 de **faire amende honorable** en cette église pour avoir fait assister ou fait faire certaine procession du Saint-Esprit qu'on avait coutume de faire à la Pentecôte, est venu, conduit par deux huissiers, exécuter l'arrest sur le chef et de fait a demandé pardon à Dieu hautement et à genoux un cierge à la main. Il est de plus, avec les autres qui ont assisté à cette procession, condamné à cent livres à notre église et en tous les dépens du procès qui devant ont été présents les dits huissiers et devant tout le peuple.*

Signé Clouïard

Commentaire :

Au delà du sens actuel de l'expression, l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert précise ainsi cette notion d'amende honorable qui : « est une forte punition infamante, usitée particulièrement en France contre les criminels de lèse Majesté divine ou humaine, ou autres coupables de crimes scandaleux. (...) On appelle aussi faire amende honorable à quelqu'un, lui faire une réparation publique en justice ou en présence de personnes choisies à cet effet, des injures qu'on lui a dites et des mauvais traitements qu'on lui a faits ».²

Mais à lire rapidement cette condamnation mentionnée dans le registre paroissial de Mellé de l'année 1704, on peut s'étonner qu'une procession du Saint-Esprit ait pu déboucher sur une telle sanction. Mais si l'on en croit Roger Frey sur son blog *Infobretagne*³ à la rubrique Louvigné-du-désert, on apprend qu'« au XVIIIème siècle, les confréries du Rosaire et du Saint-Esprit étaient érigées en cette église ; mais cette dernière association avait remplacé une confrérie de même nom beaucoup plus ancienne, dont l'esprit avait complètement dégénéré. Cette association primitive s'étendait dans les paroisses de Louvigné (Louvigné-du-Désert), Poilley, Mellé et Saint-Georges-de-Reintembault⁴, et sa principale assemblée se tenait aux fêtes de la Pentecôte. Au XVIIIème siècle, les confrères montaient à cheval ces jours-là, tenant à la main des étendards, dits du Saint-Esprit, et ils allaient ainsi en cavalcade jusque dans les cimetières des paroisses et à la porte des églises, dans lesquelles ils troublaient le service divin. Pendant leur promenade, guidés par l'un d'entre eux, — faisant fonction de prêtre, et appelé à cause de cela vicaire de la Pentecôte, — ils s'arrêtaient devant toutes les croix qu'ils rencontraient et chantaient devant elles des prières à leur façon, auxquelles ils mêlaient mille extravagances. En 1703, Mgr de Lavardin⁵, ne pouvant par lui-même faire cesser ces processions devenues de vraies saturnales, eut recours à la justice pour en venir à bout ».

Ainsi, à la lumière de cette information, on peut penser que Nicolas Le Conte s'est livré à cette manifestation et s'est ainsi retrouvé sous le coup de la Loi avec tous les attributs de « l'amende honorable » : l'obligation de « demander pardon à Dieu hautement et à genoux un cierge à la main », dans l'église devant les paroissiens, avec le texte de l'arrêt du Parlement sur le front. Tout cela doublé d'une autre « amende » - celle-ci sonnante et rébuchante - de 100 livres destinée à la caisse de la fabrique de la paroisse de Mellé.

A ce jour, nous n'avons trouvé d'autres mentions de cette procession dévoyée dite « du Saint-Esprit » dans les registres des autres paroisses citées par Roger Frey.

*Cet acte a été relevé sur le site des Archives d'Ille-et-Vilaine et transcrit par François DAVID.
Le commentaire est de Gérard JOLIVET.*

1 Montorin, terre seigneuriale de la paroisse de Louvigné-du-Désert, était une châellenie avec un droit de haute justice, et relevait de la baronnie de Fougères.

2 Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers. Tome premier, 1751, (disponible sur Gallica)

3 <http://infobretagne.com/louvigne-du-desert.htm>

4 Paroisses du pays de Fougères.

5 Jean-Baptiste de Beaumanoir de Lavardin, évêque de Rennes de 1676 à 1711.